



Bulletin d'information

Edité par
la Commune de Port-ValaisParaît
2x par annéeImpression
1800 exemplaires
Imprimerie Gessler SA
1950 Sion

CONVOCAATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le
mardi 17 juin 2014 à 20h00
à la salle Tauredunum aux Evouettes.

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes 2013
3. Rapport de l'organe de contrôle
4. Adoption des comptes 2013 et du rapport de l'organe de contrôle
5. Investissements complémentaires 2014
6. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2013 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque contribuable a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2013 peuvent aussi être téléchargés sur le site Internet www.port-valais.ch.

Administration communale de Port-Valais

Compte de fonctionnement par natures

	COMPTE 2013		BUDGET 2013		COMPTE 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	2'968'421.45		2'954'050.00		2'895'167.00	
Biens, services et marchandises	3'859'734.30		3'158'620.00		4'155'090.29	
Intérêts passifs	346'922.05		347'000.00		360'174.95	
Amortissements	2'563'001.48		1'940'200.00		2'441'265.03	
Parts à des contributions sans affectation	--		--		--	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'751'952.50		1'913'155.00		1'543'318.40	
Subventions accordées	2'681'225.40		2'646'020.00		2'473'287.11	
Subventions redistribuées	--				--	
Attributions aux financements spéciaux	1'604'362.65		268'400.00		340'598.28	
Imputations internes	180'917.13		145'000.00		166'896.15	
Impôts		10'277'946.89		8'512'000.00		9'271'642.55
Patentes et concessions		188'046.05		193'500.00		181'066.10
Revenus des biens		1'501'556.82		890'652.00		342'848.72
Contributions		4'082'713.90		3'213'400.00		3'552'326.38
Parts à des recettes et contributions sans affectation		7'406.10		150.00		4'857.95
Restitution de collectivités publiques		274'690.35		89'500.00		185'686.25
Subventions		301'124.65		288'260.00		305'383.05
Subventions redistribuées		--				--
Prélèvement sur les financements spéciaux		92'451.07		563'265.00		683'608.32
Imputations internes		180'917.13		145'000.00		166'896.15
Total des charges et des revenus	15'956'536.96	16'906'852.96	13'372'445.00	13'895'727.00	14'375'797.21	14'694'315.47
Excédent de recette du compte de fonctionnement	950'316.00		523'282.00		318'518.26	
	16'906'852.96	16'906'852.96	13'895'727.00	13'895'727.00	14'694'315.47	14'694'315.47

Commentaires relatifs aux comptes de l'exercice 2013

Les charges totales se montent à Fr. 15'956'536.96 (Fr. 13'372'445.00) et les recettes à Fr. 16'906'852.96 (Fr. 13'895'727.00). Le compte de fonctionnement boucle sur un excédent de recettes de Fr. 950'316.00, alors que le budget prévoyait Fr. 523'282.00 de bénéfice.

En octobre 2012, la Commune de Port-Valais a acquis de nouvelles actions Bas-Valais Energie SA, suite à l'adhésion des communes de la Vallée d'Illeiez. Lors du bouclage des comptes 2013, avec l'accord du service cantonal, nous avons ajusté la valeur de ces titres au bilan, afin que les 750 actions figurent toutes à la même valeur.

Cette écriture comptable a pour conséquence un gain comptable sur placement de Fr. 521'152.00. De plus, un gain exceptionnel sur une vente de terrain de Fr. 650'252.50 a été réalisé.

Ces opérations augmentent donc «virtuellement» notre marge d'autofinancement comme suit:

Marge d'autofinancement réel	3'853'824.56
Ajustement de la valeur des titres	521'152.00
Gain comptable sur vente de terrain	650'252.50
Marge d'autofinancement total	5'025'229.06

La différence du compte de fonctionnement par rapport au budget se justifie principalement comme suit :

• Biens et services

La Municipalité gère de manière rigoureuse les deniers publics dont elle a la maîtrise.

Mais au cours de chaque exercice, des travaux imprévus doivent être entrepris, afin de maintenir en état nos infrastructures (entretien du réservoir d'eau, des routes, des bâtiments, etc.)

Des décisions sont prises pour améliorer le confort des citoyens. Des opportunités nous apparaissent judicieuses et nous les saisissons (nouvelles prestations Parkomatic, entretien des places de parc, Port-Valais Roule, etc.)

Les compétences de professionnels, pour la révision du Plan de Zone (PZ), ainsi que diverses études s'avèrent nécessaires pour des mises à l'enquête de projets conséquents, ce qui engendre évidemment des coûts supplémentaires, mais en finalité, préserve la collectivité de mauvaises surprises.

C'est pourquoi, une différence de Fr. 701'114.30 est à noter avec le budget 2013. Si l'on compare avec l'exercice 2012, une baisse de Fr. 295'355.99 est à relever.

• Dédommagements à des collectivités publiques

Il est important de rappeler que les charges sont à 75% des charges liées, sur lesquelles nous n'avons que peu de maîtrise.

Preuve en est des écarts de budgets importants, sur :

- Participation à l'entretien des routes cantonales (+ Fr. 30'000.00)
- Participation au déficit des transports publics (+ Fr. 46'000.00)
- Participation aux tribunaux des districts (+ Fr. 9'300.00)
- Aides aux personnes indigentes (+ Fr. 56'000.00)

En revanche, le coût du Cycle d'Orientation est moins élevé que prévu (Fr. -167'378.60). Certaines charges telles que des amortissements relatifs au nouveau bâtiment du C.O. n'ont pas été imputées en 2013. En effet, les travaux y relatifs se sont terminés en 2014.

• Attributions aux financements spéciaux

Aujourd'hui, la situation financière est saine, mais nous devons préparer l'avenir.

Sachant que les prochains exercices devront supporter de lourds investissements et grâce à l'excellent résultat de cette année, nous avons pu constituer des réserves :

- Réseau d'eau des Evouettes : Fr. 750'000.00
- Circulation, parkages et BTR : Fr. 500'000.00
- Places de jeux (places de remplacement suite à une construction) : Fr. 100'000.00

Recettes

• Finances et impôts :

Les impôts des personnes physiques sont supérieurs de Fr. 628'570.00 au budget. Quant aux personnes morales, les recettes sont en augmentation par rapport aux prévisions de Fr. 251'390.00.

L'exercice 2013 peut être qualifié d'excellent.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2013	2012
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement	16'906'852.96	14'694'315.47
Charges de fonctionnement avant amortissements	-11'881'623.90	-11'943'332.18
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	5'025'229.06	2'750'983.29
Prélèvement sur fonds de réserves «Epuraton»	92'451.07	.-.
Attribution aux fonds de réserves «Epuraton»	-193'126.80	.-.
Attribution aux fonds de réserves « Eau»	-6'261.45	.-.
Attribution aux fonds de réserves «Place de jeux»	-100'000.00	.-.
Attribution aux fonds de réserves «Circulation et parcage»	-512'000.00	.-.
Attribution aux fonds de réserves «Manifestation 1er août»	-10'150.00	.-.
Attribution aux fonds de réserves «Eau»	-782'824.40	.-.
MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	3'513'317.48	2'750'983.29
Amortissements ordinaires	-2'212'202.48	-2'043'205.33
<u>Amortissements complémentaires</u>		
La Barge Anfibia	-79'999.00	
Provision Ducroire	-270'800.00	
Digitalisation du cadastre		-169'259.70
Rive droite Canal Stockalper		-220'000.00
RESULTAT	950'316.00	318'518.26
FINANCEMENT	2013	2012
Marge d'autofinancement	5'025'229.06	2'750'983.29
Investissements nets	-1'853'450.43	-2'228'448.28
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT		
EXCEDENT DE FINANCEMENT	3'171'778.63	522'535.01

Commentaires sur les investissements 2013

Le montant total des investissements nets se monte à **Fr. 1'853'450.43** (Fr. 1'443'000.00).

La différence s'explique par des décisions prises par la Municipalité en fonction de l'avancement de certains travaux et de certaines opportunités.

Les investissements prévus ont été réalisés.

COMPTES 2013 - INVESTISSEMENTS

	Dépenses	Recettes
ADMINISTRATION GENERALE		
Achat terrains	6'496.45	---
Transfert au patrimoine financier	---	56'330.00
Panneau publicitaire Evouettes	20'174.15	---
	26'670.60	56'330.00
SECURITE PUBLIQUE		
Installation de bornes hydrantes	80'765.25	---
	80'765.25	---
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Salle des Combles école des Evouettes	3'897.95	---
Tableau interactif école enfantine	23'560.45	---
Table ACM et travaux porte école Le Bouveret	19'180.40	---
	46'638.80	---
CULTURE, LOISIRS ET CULTE		
Surélévation clôture installations sportives	17'761.25	---
	17'761.25	---
PREVOYANCE SOCIALE		
Institutions sociales cantonales	19'512.83	---
	19'512.83	---
TRAFIC		
Route d'accès ZI - Iles aux Gouillons	312'559.40	---
Participation de tiers à la route industrielle	---	254'790.00
Aménagement Route du Tonkin	455'197.15	---
Aménagement zones 30 kmh	99'368.75	---
Route des Batailles - Tové	117'326.25	---
Routes cantonales - Participation au Canton	31'626.45	---
Eclairage public	162'427.70	---
Aménagement parkings	58'947.80	---
	1'237'453.50	254'790.00
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Canalisation eau potable Evouettes	61'954.40	---
Aménagement réservoir eau potable	33'537.85	---
Construction de collecteurs eaux usées	86'328.45	---
Préleveur STEP	28'230.40	---
Moloks et collecteurs ordures ménagères	123'537.30	---
PGEE Route de l'Eglise	13'245.60	---
PGEE Chemin de la Montagne	244'448.10	---
	591'282.10	---
ECONOMIE PUBLIQUE		
Station essence nautique fin	28'915.00	---
Participation pour station nautique	---	6'000.00
Réparation rose des vents	23'702.00	---
Electricité du Port	42'099.10	---
Renforcement de la digue	55'770.00	---
	150'486.10	6'000.00
SOUS-TOTAL	2'170'570.43	317'120.00
Investissements nets		1'853'450.43
TOTAL	2'170'570.43	2'170'570.43

En conclusion, nous pouvons qualifier la situation financière de la Commune comme saine, comme le démontre les indicateurs financiers de l'Etat.

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)		2012	2013	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)		123.4%	170.6%	144.9%
Valeurs indicatives	I1 ≥ 100%	5 - très bien		
	80% ≤ I1 < 100%	4 - bien		
	60% ≤ I1 < 80%	3 - satisfaisant (à court terme)		
	0% ≤ I1 < 60%	2 - insuffisant		
	I1 < 0%	1 - très mauvais		
2. Capacité d'autofinancement (I2)		2012	2013	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)		19.9%	19.0%	19.4%
Valeurs indicatives	I2 ≥ 20%	5 - très bien		
	15% ≤ I2 < 20%	4 - bien		
	8% ≤ I2 < 15%	3 - satisfaisant		
	0% ≤ I2 < 8%	2 - insuffisant		
	I2 < 0%	1 - très mauvais		
3. Taux des amortissements ordinaires (I3)		2012	2013	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)		10.0%	11.2%	10.6%
Valeurs indicatives	I3 ≥ 10%	5 - amort. suffisants		
	8% ≤ I3 < 10%	4 - amort. moyens (à court terme)		
	5% ≤ I3 < 8%	3 - amort. faibles		
	2% ≤ I3 < 5%	2 - amort. insuffisants		
	I3 < 2%	1 - amort. nettement insuffisants		
3.2 Taux global des amortissements		2012	2013	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)		13.5%	16.0%	14.7%
4. Endettement net par habitant (I4)		2012	2013	Moyenne
(Dettes brutes moins PF réalisable par habitant)		881	31	460
Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible		
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré		
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important		
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important		
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif		
5. Taux du volume de la dette brute (I5)		2012	2013	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)		154.6%	126.4%	139.2%
Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien		
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien		
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant		
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant		
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais		

Les investissements importants de l'exercice ont pu être entièrement autofinancés (degré d'autofinancement de -170.6 %). De plus, avec un amortissement de 10.00 % et un endettement net par habitant de Fr. 31.00 qualifié de faible, nous répondons de manière maximale à tous les critères du canton, à l'exception de la capacité d'autofinancement.

Les comptes 2013 ont été acceptés par le Conseil municipal le 6 mai 2014 et par la Commission des Finances le 12 mai 2014.

Investissements complémentaires 2014

Lors de la dernière Assemblée Primaire, des investissements nets ont été proposés pour un montant total de Fr. 1'397'500.00.

L'Assemblée a été informée que d'autres investissements étaient prévus sur 2014 et seraient présentés, selon l'avancement des projets, en juin 2014.

Quelques mois de travail ont passé, les dossiers ont avancé et la Municipalité vous propose les investissements complémentaires suivants:

- | | |
|---|---------------|
| • Déplacement de la route BTR
1 ^{ère} étape (démolition de la dalle et réalisation d'un nouveau pont) | Fr. 260'000.- |
| • Déviation et réfection du collecteur d'eaux usées
- Parcelle no 48 (déviation)
- Réfection du collecteur, parcelle no 958
- déviation sur les parcelles nos 943 et 944 | Fr. 470'000.- |
| • Mise à jour du cadastre par le Canton / Participation | Fr. 40'000.- |
| • Route d'accès Zone Industrielle des Belles Truches (1 ^{ère} étape) | Fr. 300'000.- |

Total des investissements complémentaires

Fr. 1'070'000.-
.....

Projet Bellossy

Comme annoncé en décembre dernier, la Municipalité de Port-Valais a soumis à l'enquête publique, en date du 25 novembre 2013, un projet de réhabilitation partielle des ex-terrains « BTR » situés à proximité de la Migros au Bouveret. Pour mémoire, ce projet comprend, premièrement, le déplacement de la route menant à la zone industrielle, permettant également un meilleur accès à cette dernière. Le second point consiste en la création de 400 places modernes et équipées, l'objectif final étant de donner à l'entrée de notre village un aspect plus réjouissant.

L'Etat du Valais ayant délivré l'autorisation de construire au cours du mois d'avril 2014, le Conseil communal a décidé de commencer les travaux en 2014 encore. A cet effet, nous avons souhaité mettre au budget complémentaire, un montant de Fr. 260'000.- pour la réalisation des travaux préparatoires de la construction de la nouvelle route. Seront donc effectués dès le mois de septembre prochain, la construction d'un ouvrage de franchissement du Tové, ainsi que la démolition de la dalle de l'ancienne usine « BTR », la vision étant de poursuivre ces travaux au début de l'année prochaine, afin de permettre une ouverture de cette nouvelle route avant la saison d'été 2015.

Nous nous concentrerons par la suite sur la réalisation des parkings.

Pour financer ces nouveaux ouvrages, un fonds avait été spécialement créé et alimenté chaque année. Il sera par conséquent utilisé pour la réalisation de ce projet important pour l'avenir de notre Commune et pour le développement de cette zone.

Parafiscalité

MM. Florian Walter et Benjamin Reuse, étudiants à l'Ecole de commerce, ont analysé la fiscalité et parafiscalité des 9 communes du district. Leur étude a fait l'objet d'un récent article dans le Nouvelliste dont les conclusions peuvent être résumées comme suit.

Au final, l'analyse porte sur six cas précis. Les trois premiers concernent des célibataires disposant de 50'000, 80'000 et 120'000 francs de revenus. Les trois autres se focalisent autour de couples mariés avec deux enfants, avec là aussi 50'000, 80'000 et 120'000 francs de revenus. « Même en tenant compte de cet aspect, le célibataire aura intérêt à s'établir à Port-Valais, qui sort chaque fois en tête. Mais dans le cas de la famille avec enfants, Troistorrents prend la première place ». Des variations apparaissant selon les présupposés de départ, établir un classement définitif est impossible. Mais des tendances assez nettes se dessinent. « Port-Valais, Troistorrents et Vionnaz occupent généralement le podium ».

Il ressort entre autres de leur étude que les efforts que la Municipalité a effectués ces dernières années en termes fiscaux, permet à notre Commune d'être très compétitive.

Cette politique avantageant le contribuable a pour but de maintenir pour nos citoyens un pouvoir d'achat intéressant. Elle permet également à de futurs citoyens de constater les efforts consentis et peut-être d'influencer leur choix lors d'un nouveau domicile.

Nous profitons de l'occasion pour remercier MM. Florian Walter et Benjamin Reuse de leur excellent travail ainsi que de leur agréable et efficace collaboration.

Plan de scolarité 2014-2015

Début de l'année scolaire: Lundi 18 août 2014 (matin)

Fin de l'année scolaire: Vendredi 19 juin 2015 (soir)

	Début des congés	Reprise des cours
Automne	Me 22 oct. 2014 midi	Lu 03 nov. 2014 matin
Immaculée Conception	Lu 08 déc. 2014	
Noël	Ve 19 déc. 2014 soir	Lu 05 janv. 2015 matin
Carnaval	Ve 13 fév. 2015 soir	Lu 23 fév. 2015 matin
St-Joseph	Je 19 mars 2015	
Pâques	Je 02 avril 2015 soir	Lu 13 avril 2015 matin
Ascension	Me 13 mai 2015 midi	Lu 18 mai 2015 matin
Pentecôte	Lu 25 mai 2015	
Fête-Dieu	Je 04 juin 2015	

Le plan de scolarité est à respecter scrupuleusement.

Instruction publique

Attribution des classes

Depuis cette année, les nouvelles dénominations des degrés entrent en vigueur. Les lettres E pour enfantine et P pour primaire cèderont la place à H comme HARMOS. La première primaire deviendra la 3H, et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les parents recevront les informations détaillées de l'organisation dans le courant du mois de juillet.

1H/2H :	Brigitte Burny
1H/2H :	Marlène Dupertuis / Fanny Martin
1H/2H :	Marisette Cachat / Ariane Branas
3H :	Daniel Hauser
3H :	Aurélie Clerc / Rachel Follonier Ukaj
4H :	Carmen Clerc / Véronique Grept
4H :	Jacques Grept / Véronique Grept
5H :	Alexandre Davet (aux Evouettes)
5H/6H :	Jocelyne Sarrasin Pürro / Nathalie Grau (aux Evouettes)
6H :	Aline Durand / Nathalie Grau
7H :	Serge Bénet
7H/8H :	Natacha Chanton
8H :	Charlène Chablais

Carnet rose

Nous souhaitons la bienvenue à **NAHIMA**, fille d'Aurélie et Stéphane Clerc, née le 17 décembre 2013.

Jubilairé

Marlène Dupertuis Grept reçoit nos félicitations pour ses 25 ans d'activité.

Nous souhaitons d'avance de belles vacances d'été à tous nos élèves et leurs parents.



Fermetures officielles de la crèche

Pentecôte	Lundi 9 juin 2014
Fête-Dieu	Jeudi 19 juin 2014
Vacances d'été	Du vendredi 11 juillet 2014 au soir Au lundi 11 août 2014 au matin
Assomption	Vendredi 15 août 2014

Passeport Senior 2014/15

Passeport senior, qu'est-ce que c'est ?

Cette nouvelle activité proposée par la Commune de Port-Valais à travers sa Commission des Affaires sociales est ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans. L'idée est simple: une activité par mois entre septembre 2014 et juin 2015, le tout mêlant culture, sport et loisirs !

Pour cette première édition, un programme a été mis sur pied depuis de longs mois afin de vous proposer des activités variées pouvant plaire au plus grand nombre !

C'est avec plaisir que nous attendons vos inscriptions pour ces journées d'ores et déjà placées sous le signe de la bonne humeur et de la découverte.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou demande d'information.

Activités 2014/15

mardi 16 décembre 2014	Excursion au village des Flottins à Evian
lundi 26 janvier 2015	Excursion à la semaine des Ballons à air chaud à Château-d'Oex
vendredi 20 février 2015	Conférence de M. Claude Moreillon, photographe et explorateur
mardi 3 mars 2015	Visite du Palais Fédéral à Berne
mardi 21 avril 2015	Croisière sur le lac avec repas
mardi 12 mai 2015	Randonnée le long du Bisse du Trient
jeudi 18 juin 2015	Visite du jardin Botanique, Flore-Alpe de Champex-Lac

Pour plus d'informations sur le passeport senior, un dépliant complet est disponible auprès de l'Administration communale.

Après-midi récréatifs

La Commission sociale de Port-Valais organise des après-midi récréatifs autour d'un jeu de cartes, d'un thé ou d'un café.

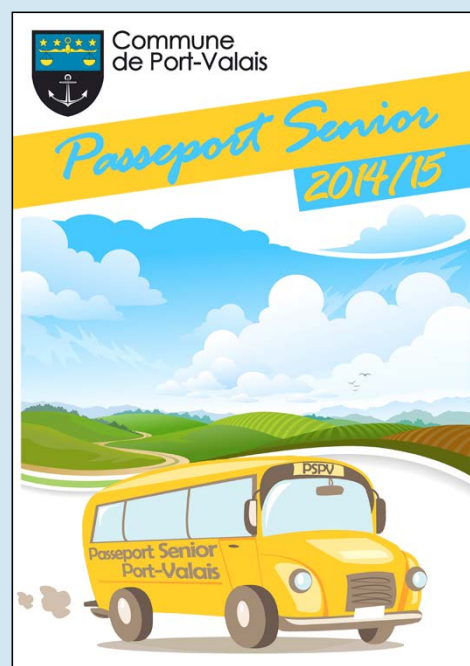
Ces rencontres ont lieu chaque premier mercredi du mois, dès 14h00, à l'UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers), à la route Industrielle 1, au Bouveret.

Pour la saison 2014/15, ces rencontres auront lieu les mercredis :

3 septembre 2014
1^{er} octobre 2014
5 novembre 2014
3 décembre 2014
7 janvier 2015
4 février 2015
4 mars 2015
1^{er} avril 2015
6 mai 2015
3 juin 2015

L'invitation est ouverte à tous. Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher. Informations auprès de :

- Mme Rolande Loretan : 076 336 39 14
- M. Kevin Woeffray : 079 832 43 61



Commission des Travaux publics & Services Industriels

Une ligne directrice contenant des objectifs techniques à atteindre a été définie en début de législature, afin d'offrir une vision à moyen et long terme des projets à mener sur le territoire de la Commune de Port-Valais.

Un des sujets traités est celui de l'éclairage public. Nous entrons actuellement dans la dernière phase de remplacement des lampes à vapeur de mercure, dites « énergivores », par des luminaires à technologie LED à faible consommation. La Commune de Port-Valais peut aujourd'hui être considérée comme un bon élève dans le domaine, étant donné que les investissements consentis pour diminuer la consommation électrique de l'éclairage public représentent plusieurs centaines de milliers de francs sur ces 4 dernières années.

Le point principal de cette ligne directrice est celui de l'eau potable des Evouettes. Considérant le projet du tunnel des Evouettes et des synergies qui peuvent en découler, une planification technique et financière sera établie d'ici cet automne, afin de pouvoir disposer d'une feuille de route pour la remise en état

du réseau d'eau, l'extension et l'interconnexion de celui-ci. Différents partenaires sont engagés dans ce processus : il s'agit notamment de l'Etat du Valais, du SIGE et des communes de St-Gingolph et de Vouvry.

Des efforts sont également menés sur les réseaux d'eaux usées et sur les réseaux d'eaux claires. Cette année, nous devons engager des travaux relativement lourds sur des collecteurs d'eaux usées qui se doivent d'être déplacés, suite au démarrage de plusieurs chantiers privés. La nature spécifique du terrain dans lequel se trouvent ces conduites oblige l'engagement de moyens techniques conséquents et donc, coûteux.

Pour les eaux claires (eaux de surfaces), une attention particulière est portée au Consortage de la Plaine du Rhône, installation de régulation du niveau de la nappe phréatique. A ce jour, la Commune de Port-Valais administre uniquement cette entité mais à terme, elle souhaite pouvoir l'intégrer à sa liste d'ouvrages communaux et que celle-ci devienne un des éléments clés du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux).

Réseau d'eau potable

Conformément à la législation en vigueur, la Commune de Port-Valais doit publier une fois par année le tableau d'analyse de l'eau effectuée par l'Etat du Valais pour les villages du Bouveret et des Evouettes. Selon les valeurs mesurées, il est démontré ci-dessous que la qualité de l'eau distribuée répond parfaitement aux normes en vigueur.

	Bouveret	Evouettes	Ferme du Grammont	Alpage Chalavornaire
Provenance de l'eau	Source	Source	Source	Source
Traitement de l'eau	Aucun	Stérisol 4%	Aucun	Aucun
Dureté de l'eau (degré français)	Douce 15.9	Moyennement dure 17.4	-	Très dure 85.8
Teneur en nitrates (mg/l)	3.7	1.7	-	1.2
Bilan qualitatif : D'après les analyses microbiologiques effectuées jusqu'ici, la qualité de l'eau s'inscrit dans les limites légales.	Oui	Oui	Oui	Oui

Type	Unité				
Conductivité		273	294	-	1254
pH	pH	8.1	8.2	-	7.7
Dureté totale	°F	15.9	17.4	-	85.8
Dureté carbo.	°F	12.2	14.2	-	16.3
Calcium	mg/l	45.1	52.6	-	314
Amonium	mg/l	<0.05	<0.05	-	<0.05
Chlorures	mg/l	0.4	0.3	-	0.4
Sulfates	mg/l	29.7	27.9	-	666.6
Nitrites	mg/l	<0.01	<0.01	-	<0.01
Nitrates	mg/l	3.7	1.7	-	1.2
Oxyda permenga.	mg/l	1.1	3.4	-	1.8
Magnésium	mg/l	10.8	10.0	-	17.6
Sodium	mg/l	0.7	0.5	-	1.3
Potassium	mg/l	0.5	0.6	-	1.5

Comme annoncé dans la dernière publication du Bulletin d'Information, la campagne de mesure de la consommation d'eau potable des ménages des Evouettes est maintenant entrée dans sa phase de relevé des données. En effet, plus de 25 compteurs d'eau ont été installés chez les particuliers durant le premier trimestre de l'année 2014, interventions réalisées en majeure partie par le Service des Travaux publics et par une entreprise d'installations sanitaires.

Equipé d'un émetteur radio, chaque compteur est lu mensuellement à distance. Les données ainsi récoltées sont sauvegardées dans un fichier informatique qui sera utilisé par la suite pour effectuer des statistiques.

En parallèle à cette démarche, la Commission des Travaux publics et Services Industriels travaille depuis plusieurs mois sur l'édition d'un nouveau règlement d'eau du village des Evouettes. Une première version devrait être finalisée pour cet automne.

Au niveau du terrain, différents chantiers ont été menés sur les conduites du réseau d'eau, notamment pour réparer et boucher certaines fuites. Une intervention plus conséquente sera prochainement réalisée, il s'agira de boucler le réseau de conduites dans le quartier du Pré Derrey du village des Evouettes.

PERSONNEL COMMUNAL

Départs

- Lombilla Garrido David : Administration / Stagiaire
- Bénet Julian : Administration / Apprenti

Arrivées

- Parchet Tatiana : Administration / Contrôle de l'habitant
- Antonioli Guillaume : Travaux publics
 - Stagiaire du 10.02.2014 au 30.06.2014
 - Pré-Apprenti du 01.07.2014 au 31.07.2014
 - Apprenti Agent d'exploitation dès le 01.08.2014
- Berrut Yvan : Garde-port auxiliaire
- Meier Nicolas : Administration / Stagiaire MPC
- Martins Pedro Lilliana : Administration / Apprentie
- Morard Bertrand : Contrôle des constructions

Naissance

- 08.03.2014 : Sarah Olivia / Fille de Joëlle Bénet

Jubilaires

- Chappaz Philippe : Travaux publics / 30 ans de service
- Schuhmacher Corinne : Conciergerie / 15 ans de service
- Wiget Anouk : Administration / 10 ans de service

Mariage

- 11.04.2014 - Pedolin Martina – crèche

COMMISSION DE LA GESTION DES DECHETS

Collectage des ordures

(R)Evolution dans la collecte des déchets :

Ce printemps, le village des Evouettes a été totalement équipé en conteneurs semi-enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères. Courant avril, ce fut au tour du Bouveret d'avoir été totalement équipé.

Fini ainsi le temps où il fallait attendre « le bon moment » pour se défaire de ses déchets. Dès à présent, l'usager a accès en tout temps aux points de collecte. Outre une amélioration visuelle et de propreté, le nouveau mode de collecte se révélera plus écologique, le nombre de transports nécessaires pouvant être revu à la baisse. Pour le personnel, la tâche est moins pénible et la manutention réduite. A la clé, une réduction des coûts compensera les frais d'investissement. La sécurité se trouve renforcée car il n'y aura plus de bacs en travers de la chaussée ou sur le trottoir.

De nombreuses contraintes telles que l'espace à disposition, le propriétaire du fonds, ou des difficultés techniques liées à la présence de câbles, tubes et tuyaux en sous-sol, ne permettent pas l'équipement de la route Cantonale. Pour le reste du territoire, vos autorités attendent volontiers vos propositions si vous constatez un besoin d'équipement.

Le Conseil communal vous prie instamment de **respecter quelques principes** :

- **Utiliser des sacs-poubelle** : les déchets doivent être placés dans des sacs à ordures fermés avant d'être déposés dans le conteneur semi-enterré. Les déchets mis en vrac vont salir le conteneur, lequel devra être plus souvent nettoyé en profondeur, ce qui n'est pas sans entraîner des charges financières inutiles.
- **Utiliser de préférence un conteneur proche de votre domicile** : le plan de collecte peut être consulté au pilier public ou sur le site Internet communal. Si le conteneur est plein, il suffit souvent d'exercer une simple poussée sur le sac précédent pour libérer de l'espace. A défaut, un autre conteneur à quelque distance sera sans doute disponible pour recevoir vos déchets. Ceci est le seul moyen de maintenir notre commune propre et accueillante. Tout dépôt hors conteneur sera poursuivi, au risque d'une forte amende.

- **Pratiquer et respecter le tri des déchets** : les conteneurs à ordures ménagères sont uniquement disponibles pour les ordures ménagères ! Pour les autres types de déchets, vous avez à disposition des conteneurs de proximité pour le papier usagé, le verre, le PET, les piles. Chaque récipient est clairement identifié et comporte les indications utiles au tri.

Certains conteneurs hors sol disposent d'une séparation centrale : si un côté est plein, pensez à utiliser l'autre compartiment.

A ce jour, il y a encore bien trop de cartons, de papier et d'objets de toute sorte dans les conteneurs. Pour les objets encombrants, soit tout ce qui ne peut être mis dans un sac poubelle, vous avez à votre disposition la déchetterie, laquelle accueille encore bien d'autres déchets.

Chaque geste de tri a des conséquences positives sur les finances communales, soit au final sur les taxes qui vous sont demandées.

- **Eviter tout bruit inutile** : par respect pour le voisinage, il est souhaité que le bruit aux alentours des points de collecte soit aussi faible que possible dès 20h00. Pensez-y lorsque vous utilisez votre véhicule ou jetez les déchets dans le conteneur.

Déchetterie

Depuis le début de l'année, nous avons, en collaboration avec la Satom, travaillé sur un concept de délégation de gestion de la déchetterie. L'entreprise Grept Frères SA est chargée de son exploitation quotidienne et les premiers mois donnent toute satisfaction.

Un concept de signalisation des divers emplacements vous permet de l'utiliser encore plus aisément et le personnel est toujours à votre disposition pour vous dispenser tout conseil utile.

A quelques reprises, nous avons constaté une forte affluence dès l'ouverture. Si vous en avez la possibilité, le fait de vous y rendre à un autre moment de la plage horaire vous permettra de bénéficier de plus de confort sans devoir attendre exagérément.

Ces prochaines semaines, la partie couverte sera totalement fermée, ceci pour des raisons de sécurité liées aux produits qui y sont temporairement stockés.

Ainsi, il vous sera demandé de laisser à l'extérieur du dépôt les déchets dangereux, les luminaires et les appareils électriques. Ces déchets seront entassés dans les divers conteneurs spécifiques par le personnel d'exploitation. Par avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Afin de réduire les charges communales, les entreprises qui souhaitent se défaire de certains déchets à la déchetterie sont soumises à une taxe. Ces entrées financières sont destinées à couvrir les frais liés à l'élimination des déchets produits par les entreprises et qui n'ont pas à être supportés par le citoyen. L'introduction de cette mesure a entraîné une diminution des apports, ce qui démontre que le Conseil communal a eu raison de recourir à cette mesure.

Facturation des taxes communales

Le Conseil communal recherche depuis plusieurs années l'équilibre financier pour le service des déchets. Plusieurs mesures destinées à abaisser les charges ont été introduites avec succès.

Nous vous rappelons ici que les taxes sont le reflet de votre consommation et de votre comportement. Par le biais de quelques gestes simples, chaque citoyen peut agir, non seulement en faveur de l'environnement, mais également pour son porte-monnaie. A contrario, il suffit de peu de choses pour faire renchérir excessivement le traitement de certains déchets.

Dans le but de vous conseiller, notre site Internet vous servira de référence en la matière par la mise à disposition d'un « Guide des déchets ». Celui-ci est actuellement en cours d'élaboration et sera mis en ligne dès que possible. D'ici là, le service communal se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Respecter les gens et les choses pour être respecté !

L'environnement : c'est l'affaire de chacun



Chers Habitants et Visiteurs, nous aimerions tous un village propre où il fait bon vivre pour y passer d'excellents moments.



Merci aux propriétaires de chiens de déposer les sacs aux emplacements prévus à cet effet.

**Nous vous rendons attentifs au fait que
Le Règlement Intercommunal de Police prévoit
des sanctions aux contrevenants**

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS NONAGENAIRES !



En ce premier semestre 2014, la Commune de Port-Valais a eu le plaisir de fêter trois nonagénaires. Il s'agit de :

- Madame Clotilde Burnier, née le 28 février (ci-dessus à droite)
- Madame Jeanne Ducros, née le 19 mars
- Madame Yvonne Roch, née le 4 mai (ci-dessus à gauche)

Nous profitons de ce message pour les féliciter chaleureusement et leur souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Nettoyage du Port par La Fondation Surfrider Europe Le 22 mars 2014



Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge

Le samedi 3 mai dernier a eu lieu, en collaboration avec la Commune de St-Gingolph, le duel intercommunal Coop de la Suisse bouge.

Nous avons eu l'aimable visite de Mme Suleika Debelles, organisatrice de l'équipe de la Suisse bouge à Bâle, qui s'est levée aux aurores pour venir nous encourager.

Duel entre communes voisines, il s'agissait d'un jeu de piste, dont le départ se situait au débarcadère du Bouveret et l'arrivée au château de St-Gingolph.

Malgré le temps qui n'était pas au rendez-vous, les participants se sont lancés dans la course et c'est une ambiance conviviale qui a perduré tout au long de la journée.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de la prochaine édition, l'année prochaine.

Salutations sportives de la Commission Jeunesse et Sport



SINCERES FELICITATIONS



Le Conseil communal de Port-Valais a le plaisir d'annoncer la nomination de :

- **M. Jérôme Favez,**

enfant de la Commune qui a effectué toutes ses écoles à Port-Valais, à la fonction de Chef du Service de l'action sociale (SAS) à l'Etat du Valais et entrera dans sa fonction dans le deuxième semestre 2014.

Trampoline / Mondiaux à Sofia

C'est en catégorie synchrone 13-14 ans que Yann Amsler et son partenaire Sébastien Lachavanne s'offrent la médaille de bronze.



Yann Amsler

Le Tour de Romandie 2014

En date du 2 mai dernier, Port-Valais a eu le privilège d'organiser le départ de l'étape de montagne « Bouveret – Aigle ».

Cette 3ème étape a vu le peloton affronter l'étape reine, entre Le Bouveret et Aigle, avec 3'512 mètres de dénivélé sur 180.2 kilomètres, soit le Col des Planches, Champex-Lac, la montée sur les Giettes puis sur Villars.

Le départ de cette course a permis de faire parler du Bouveret en dehors de la saison touristique et le reportage télévisé, commenté par M. Jacques Perréaz, pêcheur professionnel de notre Commune, était d'excellente facture. Nous profitons de l'occasion pour remercier Jacques d'avoir si bien « vendu » notre Commune.

Malgré les inconvénients de circulation, occasionnés par cette manifestation, l'impact auprès de la population a été très positif.

Si l'opportunité devait se représenter, nous serions à nouveau prêts et heureux d'accueillir le Tour de Romandie !

Pierre Zoppelletto, Président



RECHERCHONS BENEVOLES

LIRE ET FAIRE LIRE

Une activité parascolaire, de novembre à fin mars, pour des enfants de 4 à 7 ans.

- C'est un moment privilégié en dehors de l'horaire scolaire durant lequel les enfants, par petits groupes, écoutent une histoire racontée par un adulte (ouvrages mis à disposition).
- C'est un moment de découverte, d'expression et de communication dans le but de transmettre aux enfants le plaisir et le goût de la lecture.

- C'est un moment d'écoute et d'attention, auquel l'enfant choisit délibérément de participer.
- C'est aussi un moment de rencontre intergénérationnelle, car notre équipe de lectrices et lecteurs est principalement constituée de grands-parents.

Si vous disposez d'une fin d'après-midi par semaine que vous souhaitez partager avec nos jeunes élèves (20 séances de 30 minutes), n'hésitez pas à prendre contact avec Mmes Marlène Dupertuis (024 481 54 44) ou Margrit Picon (079 956 06 09).

Port-Valais / Terrains de sport

Autrefois



Cette photo a été gentiment mise à disposition par Mme et M. Arlette et Paul Baruchet

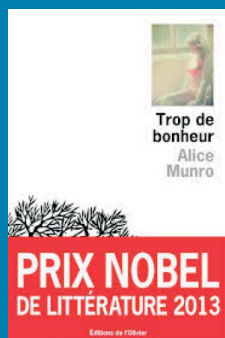
Aujourd'hui



Les conditions ont bien changé !

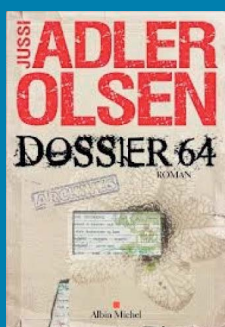
Albums coups de

Au rayon adulte



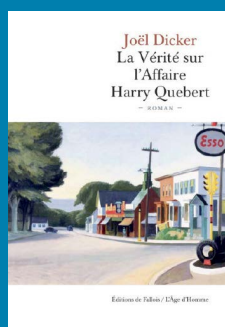
«**Trop de bonheur**»
d'Alice Munro (Ed. de l'Olivier)

Ce recueil de nouvelles nous offre des vies de femmes au Canada. Des vies qui semblent simples, mais qui étonnent, enchantent ou des fois horrifient au fil de la lecture. Un style pur, limpide, un langage très soigné: ce n'est pas pour rien qu'Alice Munro a reçu le Prix Nobel de littérature 2013!



«**Dossier 64 (4^{ème} enquête du département V)**»
de Jussi Adler-Olsen (Albin Michel)

C'est pour la quatrième fois que nous retrouvons le commissaire Carl Morck et ses assistants Rosa et Assad. Toujours relégués au sous-sol du commissariat, ils ouvrent un "cold case" de plus. Une macabre affaire des années 50 les tient en haleine. Critique de la société, frissons et humour sont mélangés de manière subtile, et le plaisir de lire est garanti!



«**La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert**»
de Joël Dicker (Ed. de Fallois/l'Age d'Homme)

L'histoire d'un jeune auteur en quête d'inspiration qui cherche de l'aide chez son ami et ancien professeur Harry Quebert. Il n'y trouve pas que de l'inspiration... 663 pages de pur plaisir de lecture! On regrette d'avoir fini le livre.

Pour vous, jeunes lecteurs...filles ou garçons et adolescents.... des livres pleins d'émotion et de souvenirs.

Jean-Côme Noguès/Anne Romby, Le prince de Venise (Milan)
Annick Combier/Anne Romby, La nuit du prince grenouille (Milan)
Yveline Feray/Anne Romby, Le fou des fleurs (Picquier)
Annick Combier, Fleur de cendre (Milan)
Barféty, Les grandes fêtes de Suisse (Auzou)

Ces livres, et bien plus, sont à découvrir dans votre bibliothèque, selon les horaires suivants:

Lundi : 17.00 à 19.00
Mercredi – jeudi : 15.00 à 18.00
Vendredi : 09.00 à 11.00

Morija - Journée Portes Ouvertes - Samedi 7 juin 2014 - 9h à 19h

A la découverte de nos projets au Burkina Faso, au Tchad, au Togo et au Cameroun

Morija fête à la fois ses 35 ans et son installation au Bouveret en organisant une journée Portes Ouvertes. De nombreuses animations pour petits et grands sont prévues et il sera possible de se restaurer sur place, notamment en découvrant des mets africains. A 11h00, un apéritif sera offert à tous, puis la partie officielle verra Monsieur Pierre Zoppelletto, Président de Port-Valais, et Monsieur l'Ambassadeur du Burkina Faso en Suisse, son Excellence Prosper Vokouma, prendre la parole.



Découvertes

Programme Eau-Assainissement-Hygiène au Burkina Faso, avec la présence d'Issaka Nikiema, Directeur de ce projet. Présence de Cathy Sawadogo, responsable administrative du bureau Morija à Ouagadougou.

Films - Expositions

17h00 : Film « la soif du monde » de Yann Arthus Bertrand

Activités pour les enfants

Château gonflable - Twister géant.

Animations

Mambourou et ses musiciens (musique burkinabè) - Atelier djembé.
Diverses animations pour petits et grands.

Restauration

Mets africains - Grillades – Crêpes

Tombola

A gagner : un tour du Cervin et un tour du Mont-Blanc en ULM, offerts par Eric Guilloud – www.flight-marquises.com.

De nombreux autres lots offerts par des centres de loisirs, de bien-être et des musées de la région

Partie officielle

11h30 - Partie officielle : Discours de Pierre Zoppelletto, Président de la Commune de Port-Valais et de Prosper Vokouma, Ambassadeur du Burkina Faso en Suisse ; elle sera précédée, dès 11h00, par un apéritif offert à tous

Conférences

- 10h00 : Regards croisés sur la gestion communautaire de l'eau en Valais et au Burkina
Pr. Emmanuel Reynard, Directeur de l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne et Issaka Nikiéma, directeur de notre Programme WASH, à Ouagadougou
- 14h00 : Conférences sur les missions de chirurgie orthopédique au Burkina Faso
Pr. Daniel Fritschy – Chirurgien orthopédiste, qui opère bénévolement dans notre projet du Centre pour handicapés de Kaya (CHK) au Burkina Faso
Edmond Kiener – Infirmier anesthésiste, bénévole au Centre pour handicapés de Kaya et formateur à l'Ecole Nationale de Santé Publique du Burkina Faso

Flight Marquises

Il sera possible de rencontrer Eric Guilloud venu présenter son périple en ULM de Bellegarde jusqu'aux Iles Marquises, en soutien à Morija ; plus d'infos sur www.flight-marquises.com pour découvrir les villes étapes et les extraordinaires photos réalisées tout au long du parcours.

Venez nombreux pour découvrir toutes les facettes de nos activités !



Route Industrielle 45 – 1897 Le Bouveret (en face de VALMET)
Téléphone : 024 472 80 70 – www.morija.org

Quand la guerre était à nos portes

Dès le 16 avril, le Musée Historique du Chablais présente l'exposition : *39-45, Le Chablais en temps de guerre* au château de la Porte-du-Scex, à Vouvry.

Bien que la Suisse ait échappé au second conflit mondial, le pays a connu de nombreux bouleversements. Au travers d'une centaine d'objets et d'une riche documentation iconographique, l'exposition *39-45, Le Chablais en temps de guerre* rappelle trois événements dramatiques survenus il y a plus de 70 ans dans le Chablais et raconte le quotidien de ses habitants de 1939 à 1945. Avec le rationnement, l'obscurcissement, les alertes, l'absence des hommes, la vie des civils n'était pas simple !

Conçue par Béatrice Blandin, directrice et conservatrice, l'exposition est le fruit de collaborations avec des musées, associations et institutions, mais aussi des particuliers, passionnés d'histoire, qui ont prêté des documents uniques.

Parmi les objets insolites figurent de curieux boutons... il s'agit de boutons-boussoles ornant la veste ou les culottes des pilotes de la Royal Air Force ! Ces petits objets, ainsi que la carte en soie cousue dans la doublure de la veste, permettaient à l'équipage tombé au sol de se repérer et de rejoindre leurs forces armées pour reprendre la lutte.

On y voit également des documents touchants, telle la lettre écrite par Sylvette Turin, 11 ans, à un soldat, pour le Noël 1939 : « Je voudrais bien que ma petite lettre contribue à vous désennuyer. Les militaires ont souvent le cafard, je le sais car mon papa est mobilisé aussi ». On découvre aussi des recettes oubliées : comment faire la lessive sans savon (car rationné) grâce à de la saponaire, du fiel de bœuf ou des cendres.

L'exposition commence dans la cage d'escalier, où sont exposées des coupures de presse retraçant les événements internationaux. Elle comprend ensuite quatre salles : La vie sous les drapeaux ; La vie quotidienne ; Internés et réfugiés et La guerre à nos portes. A voir absolument !

Le château de la Porte du Scex (16^{ème} s), qui abrite le Musée, mérite une visite en soi. Belles salles boisées et voûtées.



Le château de la Porte-du-Scex (16^e s.), à Vouvry, qui abrite le Musée Historique du Chablais

Pratique > Au château de la Porte-du-Scex à Vouvry > Du 16 avril au 16 novembre 2014
Du mercredi au dimanche de 14h à 17h30 ou sur réservation > www.musee-chablais.ch



Carte en soie et boutons-boussoles de la Royal Air Force



Sous les drapeaux



La corvée de lessive